

Projet RD998 Bedoues-Cocurès
consultation publique
à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur le Commissaire,

Usager régulier de la RD998 entre Vialas où je réside et Florac que je fréquente essentiellement pour son offre de commerces et services, je me considère, après lecture attentive des documents repris dans le dossier de la DDT, en position de vous communiquer mon avis d'usager et de citoyen concernant le projet d'aménagement de cet axe à hauteur de Cocurès/Bédouès.

1. Le projet en question ne semble prendre en considération que les usagers 'lourds' (voitures) voire très lourds (camping cars, fourgons, camions) de cet axe. Y circulant bien souvent à vélo, j'ai pu fréquemment constater une vitesse exagérée de nombreux véhicules et la grande difficulté pour un cycliste de trouver sa place en sécurité sur la chaussée. Il me semble que tout projet d'aménagement devrait intégrer en premier les **usagers 'faibles'** (piétons, cyclistes) et certainement pas aboutir à une augmentation de la vitesse de circulation des véhicules. Pourquoi faudrait-il se déplacer plus vite encore ?

2. Une des motivations du projet apparaît être la connexion à la gare de Genolhac (projet de liaison quotidienne par car?). Dois-je dès lors en déduire que c'est la **totalité de la RD998**, de Florac à Vialas, qui devrait à terme se trouver ainsi 'recalibrée' ? A quel prix économique, écologique, social ?!?!... Un tel projet serait utopique, voire délirant, et dangereux. Sinon, quelle serait l'utilité de modifier ce tronçon, déjà particulièrement 'roulant', tout en maintenant de très nombreux goulots en amont, qui pourraient eux aussi être considérés comme 'accidentogènes' dans la logique des promoteurs du projet ?

3. D'une manière générale, la qualité des routes départementales en Lozère est excellente. Félicitations au Conseil Départemental et aux agents d'entretien. Les pouvoirs publics disposant de moyens toujours plus limités, il me semble que le bien vivre des lozériens pourrait être amélioré de bien d'autres manières par les trois millions d'euros prévus par ce projet. **L'état des routes départementales n'est pas un problème majeur**, il y en a bien d'autres par contre, que ce soit au niveau des équipements collectifs (logement, crèches, maisons de santé, etc) ou de la situation économique dramatique de nombreuses familles. Il faut cesser de privilégier le déplacement et en particulier le déplacement motorisé. Le secteur BTP doit cesser d'être LA priorité en Lozère comme ailleurs, nous avons bien d'autres besoins à satisfaire, à bien moindre coût écologique.

4. Nous ne sommes plus au XXème siècle, il serait grand temps que le Conseil Départemental s'en aperçoive. Assez de bétons, bitume, matériaux naturels déplacés en masse, surfaces stérilisées pour des générations et autres obstacles à l'infiltration des eaux. Ces derniers temps, de nombreuses manifestations populaires ont tenté de diriger l'éclairage sur ces fantastiques grands projets inutiles portés pour les pouvoirs publics un peu partout alors que nous sommes en plein dans la sixième extinction de masse, que de plus en plus nous manquons d'eau et autres ressources et que **la voiture** (véhicules à moteur thermique bien sûr mais également véhicule à motorisation électrique branchés sur les centrales turbinant au gaz ou au nucléaire) et ses nombreuses externalités **représente l'impasse par excellence** de la marche vers le Progrès, utopie clairement dépassée, excepté semble-t-il aux yeux du Conseil Départemental.

5. Et si on réfléchissait avec les habitants à nos déplacements, et peut-être tout autant à nos non-déplacements, en Lozère, aujourd'hui et dans la perspective des deux ou trois décennies à venir, à comment nous pourrions **utiliser notre intelligence collective et les fonds publics pour améliorer**

notre existence à toutes et tous, sans persister à démantibuler le seul monde dans lequel l'espèce humaine soit capable de survivre ? Réfléchir sérieusement, en s'en donnant les moyens (contrairement au PAT p.ex.) et avec des actions politiques concrètes et immédiates à la clé, des obligations de mise en œuvre des préconisations retenues (c'est-à-dire en évitant l'arnaque typique de la Convention Citoyenne pour le Climat).

Merci de votre attention.

Salutations,

Michel Boulanger